

S'adresser au bureau du journal 8 à 11 heures du matin et de 1 à 6 heures du soir.

Rédaction et Administration

URU GUAY 26 (Imprimerie Latina)

UNION FRANÇAISE

PETIT

JOURNAL DU MATIN

Un mois \$ 1.00 or \$ 1.30 or \$ 1.50
Trois... \$ 3.00 or \$ 3.70 or \$ 4.25
Six... \$ 6.00 or \$ 7.50 or \$ 8.25
Un an... \$ 10.00 or \$ 12.00 or \$ 14.25

III Année Num. 667-547

Directeur: J. G. BORON DUBARD

MONTEVIDEO - Vendredi 21 Juillet 1892

La question siamoise

A la suite des déclarations énergiques de M. Davallo à la Chambre des Députés et du vote unanime d'un ordre du jour de confiance, le Gouvernement a télégraphié au ministre de France à Siam...

Dans cet ultimatum la France revendique la rive gauche du Mékong, une indemnité générale de trois millions de francs, et en outre une indemnité pour les familles des victimes des derniers événements.

Si le roi de Siam n'acceptait pas la France procéderait immédiatement au blocus des côtes de Siam.

Les journaux russes s'occupent à leur tour de la question franco siamoise pour déclarer que la France est dans son droit et qu'elle a parfaitement raison d'exiger satisfaction.

La presse française tout entière, sans distinction de partis, applaudit aux déclarations de M. Davallo.

Une autre dépêche, via Galveston, dit que les termes de l'ultimatum ont été dictés télégraphiquement à l'amiral Humann avec ordre de le transmettre sans retard à Bangkok.

Les journaux anglais ont modifié leur langage au sujet de l'affaire de Siam, à la suite du discours de lord Rosebery. Ils conseillent à présent au roi de Siam de céder.

On attendait hier soir la réponse du roi de Siam à l'ultimatum; il est probable qu'elle sera connue ici aujourd'hui par les dépêches.

L'opinion générale est qu'elle sera favorable et que le roi de Siam se soumettra.

Dans les cercles officiels, on assure que la Russie a promis à la France de l'appuyer dans la question de Siam.

Un chapitre de statistique

Commerce extérieur de la République Orientale

Sous le titre d'articles divers, la Ville section du chapitre de Statistique que nous étudions comprend un multi-ude d'articles d'une variété telle qu'on pourrait en former le plus encyclopédique ou le plus universel des bazaris. On y trouve, en effet, tout à la fois du fil et des taches, des cuirs et des Wagons, du papier et des parapluies, etc. etc.

Sans trop nous effrayer de ce fouillis, nous continuerons à rechercher quelle part est assignée à la France dans les importations de 1891 et de 1890, quelle place lui donnent les chiffres dans la fourniture totale de chacune de ces deux années, et quelles concurrences la menacent de plus près dans les articles qui ont pour notre commerce une importance reconnue.

Table with 2 columns: 1890 and 1891. Rows include Bazaes, Peaux de veau, Peaux de chèvre, Peaux de mouton, Peaux de chamois, Peaux de chèvre, Peaux de chevreau, Semelles, Maroquin, Vache corroyée.

Sur une introduction totale, en cuirs préparés, de \$ 157,020 pour 1890 et de \$ 135,276 pour 1891, les importations d'articles français figurent pour \$ 80,157 et \$ 61,819, soit plus du 50 0/0 en 1890 et un peu moins en 1891.

En voici le détail:
1890 1891
Bazaes \$ 5,098 \$ 3,900
Peaux de veau \$ 7,278 \$ 3,816
Il id chèvre \$ 55,461 \$ 52,121
Cuir vernis \$ 1,882 \$ 389
Peaux de mouton \$ 1,015 \$ 171
Id id chamois \$ 792 \$ 488
Id id cheval vernies \$ 1,236 \$ 180
Id id chicn \$ 52 \$ -
Cuir pour capotes \$ 2,280 \$ 636
Peaux de chevreau travaillées \$ 301 \$ 285
Semelles \$ 3,035 \$ 1,574
Maroquin \$ 941 \$ 312
Vache corroyée \$ 79 \$ 581
\$ 80,157 \$ 61,819

L'article français tient ici le premier rang par les bazaes, les cuirs de veau, et la chèvre. Sa supériorité pour ce dernier article est écrasante, les 8/10 de l'importation lui étant restés acquis pour chacune des deux années observées.

Pour les peaux de chamois dont le commerce est du reste peu important (\$ 1019 en 91) l'Angleterre a pris le dessus; pour la fourniture des semelles, le Paraguay conquiert le second rang que le Brésil occupe, et l'Argentine le troisième, avec des chiffres qui semblent présager à l'article européen une prochaine déroute.

Animaux vivants
Sur une importation totale de \$ 891,607 en 90 et de \$ 761,489 en 1891, la part de la France est des plus modestes.

1891 qu'une seule tête de bétail, estimée \$ 60. L'Allemagne qui avait envoyé ici 3 bêtes de race en 90, n'a rien envoyé en 91; l'Angleterre par contre, 11 bêtes, d'une valeur estimative de \$ 1,504 à 13 bêtes évaluées à \$ 1,639.

Les gros chiffres de l'importation bovine appartiennent à l'Argentine qui fournit des quantités croissantes d'animaux destinés aux abattoirs des saladeros et de la boucherie. Le Brésil qui lui faisait concurrence avec 128,497 en 1890, ne figure plus que pour \$ 23,818 en 1891. Ceci est dû sans doute, en grande partie, à l'installation et aux progrès des saladeros du Rio Grande qui utilisent ainsi au Brésil une partie des animaux qui venaient naguère alimenter l'industrie uruguayenne.

Les chiffres de l'importation ovine sont assez curieux. Pour le consommateur et les saladeros, c'est encore l'Argentine qui tient le premier rang, et il est à présumer qu'il ne lui sera point disputé.

Pour les animaux de race destinés à la reproduction et aux croisements, les États-Unis du Nord qui avaient introduit 10 bêtes en 1890, au prix très-rémunérateur de \$ 4,000, n'ont rien envoyé en 1891; il en est de même de la Belgique dont 10 bêtes de la race de la Belgique avaient été évaluées à \$ 1,400 en 1891. L'Allemagne qui avait envoyé 62 bêtes estimées à \$ 4,950, en 1891, ne figure en 1891 qu'avec 15 bêtes, d'une valeur totale de \$ 600. L'Angleterre et la France ont fourni en 1891 la même quantité d'animaux de cette espèce, soit 21. Mais l'article français semble avoir beaucoup perdu de sa valeur estimative. En 1890, les 36 bêtes venues de France étaient évaluées à \$ 2,157, tandis qu'en 1891, c'est l'Angleterre qui domine avec \$ 2,500. En 1891, ce sont les 21 bêtes anglaises qui l'emportent: un les a estimés à \$ 3,211, et les 21 bêtes françaises ne figurent que pour 2,198. C'est humiliant pour les Rambouillet.

L'importation chevaline qui avait été en animaux français de 62 bêtes estimées \$ 12,764 en 1890 est tombée à 3 bêtes d'une valeur totale de \$ 150, pour 1891. L'Angleterre qui avait amené 77 bêtes en 1890 n'en a introduit que 6 en 1891, mais ce sont des animaux de prix, on les a inscrits pour 16,000 ps.

En mules et moutons, l'Espagne seule a envoyé d'outre-mer quelques animaux (6 en 90 et 3 en 91). L'Argentine et le Paraguay en ont aussi envoyé quelques-uns.

Un petit nombre de têtes de l'espèce porcine a été introduite de l'Argentine. L'Europe n'a rien fourni à cet égard au Rio de la Plata.

En général

L'importation en fils de toutes sortes a été pour 1890 de \$ 192,671, et de \$ 173,185 en 1891. La part de la France est minime dans la fourniture de cet article, malgré la réputation fort légitime dont jouissent quelques unes de ses fabriques.

En fil à coudre, sur une importation totale de \$ 151,120 et \$ 116,263, en 90 et 91 respectivement, l'article français figure pour \$ 4,676 et \$ 3,532, de fil sur bobine, et pour \$ 1620 et \$ 3100 de fil en pelote.

C'est l'Angleterre qui a les gros chiffres d'affaires sur cet article: plus de 120,000 ps. en 90, plus de 100,000 en 91.

Il en est de même pour les autres espèces de fils introduites dans la République, l'Angleterre défie toute concurrence sur le marché Montevideo, pour le fil des moissonneuses aussi bien que pour celui dont on fait le ligneul des cordonniers.

Papier en général

L'Uruguay a importé 311,532 ps. de papier en 1890, et \$ 212,913 en 1891. La France figure dans cette fourniture pour les quantités suivantes:

Table with 2 columns: 1890 and 1891. Rows include Papier albuminé, Id blanc en général, Id de presse, Id d'imprimerie, Id imprimé, Id de soie, Id de lina, Id point, Id plomb, Id buvard.

Ces chiffres n'ont rien de bien glorieux ni de bien satisfaisant. Il semble qu'on pourrait espérer beaucoup mieux quand on connaît l'importance, l'activité et la perfection du travail des grandes fabriques françaises de papier.

Pour le papier blanc en général nous sommes restés en 1891 au 7e et dernier rang, avec un chiffre ridicule d'affaires, pendant que la Belgique se maintient au 1er avec plus de 20,000\$. L'Espagne elle-même a réussi à nous passer devant.

Pour le papier de strasse nous passons aussi du 4e rang au 5e. Après avoir fourni en 91 plus de 1300 ps. de plus que l'Angleterre, nous restons en 1891 avec 2,000 ps. de moins.

La consommation de papier d'imprimerie a diminué de 130,000 ps avec la crise, en 1891; l'Allemagne a vu cependant s'accroître le chiffre de 20,000 ps environ le chiffre d'affaires qui lui avait donné le 1er rang en 1890 pour ce genre de fourniture. La Belgique au contraire recule de \$ 12,000, l'Angleterre de 7,000 et l'Italie de 5,000. La France après avoir figuré avec \$ 1,970 est descendue à 153. Nous voudrions pouvoir espérer que ce chiffre a été meilleur en 1892.

L'Espagne qui n'avait rien fourni en 1890, a fait son apparition sur le marché en 1891, avec 7,437 kg. de papier, d'une valeur de \$ 1,011.

Le papier peint console un peu de ces déboires. La France y est restée au premier rang avec un chiffre légèrement augmenté. La Belgique, au contraire, s'est laissée devancer par l'Allemagne et l'Angleterre sur les quelques elle avait emporté de plusieurs longueurs en 1890.

Les affaires pour les autres sortes de papier sont restées sans importance générale et ont été presque nulles avec la France.

AU JOUR LE JOUR

NOUVELLES DE FRANCE

Paris, Juin 4.

Le procès Baudin a eu le résultat que je vous avais fait prévoir: l'amende sans la prison. La prison était difficile, étant données les dé-

positions des agents et même des officiers qui avaient avoué la boucoulade exercée sur les individus arrêtés.

Les condamnés et leurs amis avaient deux attitudes à prendre en face de ce verdict: l'ignominie ou le refus de se soumettre; la joie de l'échec infligé au gouvernement par la faiblesse de la peine. C'est le second parti qu'ils ont pris tout d'abord; ils ont applaudi hier, ils louent aujourd'hui.

C'est très labile. La rédaction du jugement prête d'ailleurs à ce sophisme, car il y est dit que Baudin est excusable, en raison des injures et des coups qu'il a reçus. On en a fait ainsi le provocateur, alors qu'il était visiblement le provocé.

M. Dumay, Pellat et consorts demanderont du nouveau qu'on poursuive le président de police pour forfaiture, et il ne faudrait pas juger qu'ils ne soulèveront pas un incident à la Chambre à ce sujet. Le ministre de l'Intérieur le couvrira évidemment, mais quant à ce qui en sortira, avec les mauvaises dispositions de la majorité actuelle on n'en sait rien.

La vérité est, je vous l'ai déjà dit, dès le premier jour, qu'il fallait se contenter de l'ordre du jour favorable de la Chambre et renoncer au procès.

C'est ce soir, comme je vous l'ai dit, que M. Constans prononcera son discours. Viendra ensuite celui de M. Dupuy à l'Albi, bientôt suivi d'un autre dans l'Isère; puis le banquet de la gauche libérale, où plusieurs orateurs nuanceront ce que le libéralisme a de plus modéré; puis M. le comte d'Haussonville, au banquet de la jeunesse royaliste; enfin M. Spuller à l'Association de la C. - tenaire.

C'est une campagne de banquets, moins dangereuse que celle de 1818, car toutes ces manifestations se déroulent en se contredisant.

Je dois vous signaler à ce propos que les socialistes intransigeants, après avoir célébré qu'ils n'avaient et n'auraient rien de commun avec les radicaux nuance Goblet, ont mis d'eau dans leur vin et admis la possibilité d'une alliance au second tour de scrutin.

Se second tour de scrutin sera d'ailleurs le fait décisif, car quand toutes les opinions se sont éparpillées au premier, il faudra bien qu'elles arrivent à un résultat qui changera d'ailleurs avec chaque arrondissement.

Dans les uns peu ou tous les candidats se maintiendront et la majorité relative l'emportera; dans les autres des évolutions se produiront, ce qui est indéniable quand il n'y a pas deux partis en présence, comme en Angleterre et en Belgique.

Encore dans ces deux pays y a-t-il maint-nant trois partis, le parti radical chez les Belges, le parti unioniste de l'autre côté du détroit.

Co qu'il y a de fâcheux, c'est qu'une Chambre issue de cette expression sera impuissante par cela même à réaliser les desiderata.

Il faudrait deux comités centraux se formant à Paris; mais il ne sera pas aisé d'en réunir les membres autour d'un programme clair et net. Le tempérament français va aux individus, non aux groupes.

Qui sait si M. Constans avec le programme qu'il va faire au bureau électoral qu'il a déjà constitué ne va pas réussir à faire le parti Tory.

M. Goblet, à Bordeaux, a tenté de faire le parti Tory; peut-être serait-il à désirer qu'il y parvienne. Par malheur pour lui, les socialistes tiennent à leurs deux concepts essentiels: la propriété collective et l'appel à la force. Or, sur ces deux points, M. Goblet a été très net. Il ne veut ni de l'un ni de l'autre.

Paris, 5 Juin.

Alca jacta est! Le Rubicon est franchi. M. Constans a fait hier son discours-programme à Toulouse. Il aurait pu tout aussi bien le faire à Paris, car il ne s'agit pas de politique locale, mais de politique générale et même de politique très élevée. Mais Gambetta a mis à la mode les manifestations départementales, et aujourd'hui on n'en fait plus d'autres, témoin M. Goblet à Bordeaux.

M. Constans n'a fait allusion qu'en passant aux mauvais traitements oratoires dont il a été l'objet de la part de M. Dupuy. Il s'est contenté de dire que le président du Conseil regretterait peut-être un jour d'avoir manqué de bievance pour l'un des fils absents de la grande famille toulousaine qui lui donnait l'hospitalité.

La modération même de cette allusion ne la rendra que plus sensible. M. Constans pose ensuite la question dans ses véritables termes. Il s'agit cette fois, non pas de sauver la République, mais de lui donner un gouvernement.

Quel sera ce gouvernement? D'abord, il devra être un gouvernement, c'est-à-dire qu'il devra établir l'ordre par l'action à la fois douce et ferme de l'autorité. Il devra ensuite établir la paix sociale par la tolérance pour l'opinion.

C'est ici qu'arrive le morceau de résistance sur les ralliés.

Il déclare très habilement que, les catholiques ayant sur l'ordre du Pape cessé les hostilités contre la République, celle-ci n'a plus à en exercer contre eux. Il ne s'agit pas d'ailleurs de revenir en arrière; les lois démocratiques - lisez scolaires et militaires - sont acquies, on ne peut plus y toucher; mais l'Etat doit-il égale bievance et un égal traitement à tous les cultes?

C'est, comme vous le voyez, le jeu du Kulturkampf.

Quant au mouvement d'adhésion qui se produit parmi les anciens adversaires, M. Constans rappelle que M. Thiers l'avait provoqué il y a vingt ans; que Gambetta l'avait de nouveau encouragé en 1875, et qu'il vient récemment, M. Carnot n'y était montré hautement favorable.

Quant à la sincérité des nouvelles recrues, c'est aux électeurs qui voient les candidats de près à en être juges. Rien de plus correct, vous le voyez; ce sera cependant le passage le plus attaqué, parce qu'il paraît menacer les intérêts de bon nombre de candidats qui redoutent une nouvelle couche de concurrents; mais, d'autre part, c'est en rompant avec les préjugés des anciens républicains sur ce point que l'orateur veut constituer le parti nouveau dont il va devenir le leader.

Si les modérés ne s'accroissent par des ralliés, ils resteront éternellement en minorité, ce qui revient au même, à la discrétion des radicaux.

Il fallait que ce fût dit parce que c'est le fond même de la situation, et il est heureux qu'un

homme dans la situation de M. Constans s'en soit chargé.

M. Constans a abordé ensuite les réformes sociales dont il est impossible de ne pas parler aujourd'hui.

Il a fait à ce propos allusion aux syndicats, et il ne propose pas de les restreindre, comme on l'avait annoncé, mais au contraire de les fortifier en leur donnant le droit d'acquies pour les réconcilier, dit-il spirituellement, avec les propriétaires.

Le recommando même aux patrons de s'y résigner, mais il déclare que le droit de travailler est aussi respectable que le droit de se syndiquer et que la France ne se laissera pas ramener au régime des corporations.

Rien de plus ferme et de plus sensé à la fois que ce point de vue.

M. Constans, qui est l'auteur du fameux projet de loi sur les retraites ouvrières, ne pouvait dispenser d'en parler. Il a parfaitement montré l'intérêt qu'avait la société elle-même à faciliter l'établissement de ces retraites et par conséquent à y contribuer par des subventions. Il compte pour en venir à bout sur le produit de la conversion.

Le malheur est que tout le monde a déjà escompté cette ressource sur laquelle on fait fond pour équilibrer le budget de 1895; mais il est convenu qu'on n'en pourrait faire un meilleur emploi.

M. Constans a trouvé à ce propos un de ces mots heureux qui étaient particuliers à M. Thiers et à Gambetta: «Aide-toi, la République t'aidera!»

Vous reproduirez certainement dans leur texte les conclusions de cette belle harangue.

Je dois cependant noter l'allusion qu'il a faite à la presse dont on lui avait reproché de vouloir réprimer les excès; il a rappelé qu'il était un des pères de la loi actuelle. L'accusation était d'ailleurs ridicule, pour les gens qui savent avec quel art merveilleux M. Constans a su user de cette grande force.

Tel est ce discours qui est un fait capital dans notre politique intérieure.

Les forces françaises ont désormais un programme et un chef; nous allons voir s'ils sauront se servir de l'un et de l'autre.

Aucun journal n'a pu donner encore son appréciation; seul le Figaro nous le discours dans son ensemble et engage les conservateurs d'abstenir à en accepter les conclusions.

Je crois qu'il est dans le vrai, mais il aurait mieux fait de ne pas le dire tout de suite, car on va fournir un argument aux adversaires de M. Constans: «M. Constans devient le chef de la droite républicaine, vont-ils s'écrier.

C'est faux, puisqu'il maintient intégralement les lois scolaires et militaires, mais c'est trop que de paraître s'y être prêt.

C'est le cas de répéter deux mots célèbres: «Surtout pas trop de zèle» et «Gardez-moi de mes amis».

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale en 1894

DÉCRET

Le Président de la République Française, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur, Vu les délibérations du Conseil municipal de Lyon (Rhône), en date des 16 février, 29 avril et 27 septembre 1892, et le cahier des charges annexé à cette dernière délibération;

Le projet de traité de gré à gré, passé le 15 décembre 1892, entre le Maire de Lyon et le sieur Carnot, entrepreneur de travaux publics;

L'avis: 1° du Conseil général du département du Rhône, du 9 septembre 1892; 2° de la Chambre de commerce, du 16 septembre 1892; 3° du Conseil d'hygiène publique de l'arrondissement de Lyon, du 18 novembre 1892; 4° du Conseil des bâtiments civils du Rhône, en date du 29 novembre 1892;

Les propositions du Préfet du Rhône et les autres pièces de l'affaire;

L'ordonnance du 14 novembre 1837 et la loi du 5 avril 1881 articles 115 et 145, paragraphe 3);

Articlé premier.—La ville de Lyon est autorisée à concéder de gré à gré au sieur Carnot, aux clauses et conditions énoncées dans le projet de convention et le cahier des charges sus-visés, et dont un exemplaire restera ci-annexé, l'entreprise (construction des bâtiments, direction et exploitation) d'une Exposition internationale et coloniale dans cette ville, en 1894.

Art. 2.—Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de présent décret.

Fait à Paris, le 22 décembre 1892.

Par le Président de la République le Ministre de l'Intérieur: Signé: Carnot. Par le Président de la République le Secrétaire général délégué: Signé: Léopold Gracier.

Objet.—Durée.—Conditions générales

Art. 4. Pendant la durée de l'Exposition, il sera organisé des conférences, lectures et congrès sur toutes les questions touchant à la science appliquée, à l'industrie, aux sciences pures, à l'art et à l'économie sociale. Des concours de musique, de gymnastique, etc., des fêtes de toute nature viendront augmenter l'importance et rehausser l'éclat de l'Exposition.

Pour l'organisation de ces fêtes, le concessionnaire sera tenu de se conformer aux prescriptions particulières que l'Administration municipale croira devoir imposer dans l'intérêt de la sécurité publique et la conservation du domaine communal.

Le programme des fêtes devra être soumis à l'approbation de l'Administration municipale. Le concessionnaire organisera toutes les fêtes qu'il jugera utiles et la Ville de Lyon prendra l'initiative de toutes les fêtes officielles.

Art. 5.—La superficie couverte de l'Exposition sera au minimum de 50,000 mètres.

Tous les projets, avant leur mise en exécution, devront être approuvés par l'Administration municipale.

Tous les travaux, de quelque nature qu'ils soient, seront exécutés suivant toutes les règles de l'art.

Organisation générale

Art. 6.—Il sera institué une Commission supérieure consultative et de patronage, composée de membres représentant l'Etat, le Département, la Chambre de Commerce, la Ville de Lyon. Cette Commission dénommée Commission supérieure de l'Exposition de 1894 sera nommée par l'Administration municipale. Elle sera consultée sur toutes les questions intéressant la conduite et l'organisation de l'Exposition.

Art. 7.—La Commission supérieure est convoquée et présidée par le Maire de Lyon, qui règle son ordre du jour.

Art. 8.—La direction générale de l'Exposition sera exercée par le Concessionnaire entrepreneur général, M. Carnot, qui s'adjointra: Un commissaire général, un Secrétaire général et le personnel nécessaire pour l'organisation et l'administration de l'Exposition.

Art. 9.—La surveillance générale de l'Exposition appartiendra à la Ville de Lyon; le contrôle des travaux et de l'organisation générale sera placé sous la direction d'un délégué municipal.

Art. 10.—Pendant l'exécution des travaux et la durée de l'Exposition, le concessionnaire devra organiser un bureau ou agence spéciale pour fournir aux exposants et autres intéressés les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Il sera tenu, en outre, d'installer, sur le lieu des travaux, un bureau spécial où lui seront notifiés les ordres de service et communications de l'Administration.

Art. 11.—L'Administration municipale se réserve le droit de prendre toutes les dispositions qui lui paraîtront utiles; en vue de la bonne organisation de l'Exposition, et le concessionnaire devra se conformer aux décisions qu'elle prendra. A cet effet, elle désignera elle-même les membres des Commissions et Jurys, qu'il y aura lieu d'instituer pour le classement des produits exposés, l'organisation générale et la distribution des récompenses.

La fin au prochain numéro.

POUVOIR D'ABSORPTION DU LAIT

Un soir on avait laissé, dans une chambre de malade, un bol plein de lait assez près d'une fiole mal bouchée contenant de l'eau de goudron.

Le lendemain le lait sentait le goudron très fortement.

Le même fait s'est produit pour une tasse de lait déposée dans le voisinage d'essence de térébenthine. Le lait n'était plus buvable.

Il n'est pas douteux que le lait ne possède un pouvoir d'absorption considérable.

Sur ce point, on a voulu savoir à quel point s'en tenait à cet égard, et on a placé à portée de jarres de lait des pots renfermant des matières odorantes. Puis, huit heures après, on a goûté ce lait.

Les résultats sont les suivants: Le gaz de houille donne une odeur très distincte; la térébenthine, une odeur très forte; les oignons, très forte; le musc, légère; l'huile de paraffine, très forte; l'assa foetida, distincte; le poison pourri, très mauvaise; le camphre modérée, etc.

Les échantillons de lait conservent leur odeur pendant quinze heures. Il faut donc éloigner le lait de toute substance volatile.

On peut en conclure encore que, étant donné ces propriétés adsorbantes, il est bon d'éloigner le lait des chambres de malade et de ne jamais boire le lait qui a séjourné près d'une personne atteinte de maladie microbienne.

VIOLETTA

Il L'été passa, et chaque semaine l'étudiant revint à la maisonnette, où les heures s'envolaient bien vite pendant qu'il faisait de la musique avec Violetta et feuilletait les cahiers de Bach et de Haydn avec le grand-papa.

—Dites-moi, lui demanda un jour papa Birk, que pensez-vous de ce jeune Mozart qui fait tant parler de lui en ce moment? J'aimerais bien le connaître, mais je serais surtout heureux d'entendre quelque chose de ce petit prodige.

—Rien de plus facile, bon papa, reprit Amadius; je le vois souvent, et personnellement que moi ne pourrais vous renseigner sur son compte. C'est un joyeux compagnon, fort insouciant—tout comme moi, ajouta-t-il avec un sourire.

Mais quand il tient en main la baguette du directeur ou quand il médite quelque nouvelle composition, oh! alors il devient grave, et trop souvent sévère, ce qui n'empêche pas qu'il aime le bon vin



CARNE LIQUIDA

(VIANDE LIQUIDE)

Extracto Liquido

PEPTOGENO Y PEPTONIZADO... DOCTOR VALDEZ GARCIA... JILLEMUR Y VALDEZ GARCIA... Calle URUGUAY Num. 175



EN VENTA

EN LAS MEJORES FARMACIAS

AGENTES GENERALES EN EL ESTRANGERO

G. Ortuño, Cangallo 1060, Buenos Aires... Ed. Michel, V. Elisabeth, Vesinet-Paris...

Medalla de oro Paris 1889--Medalla de oro Barcelona 1888

El mejor extracto de carne, sumamente agradable y el tónico más positivo y de más seguro y rápido resultado...

Taller Mecánico de Carpintería

TORNERIA Y ASERRADERO A VAPOR

JUAN BAUTISTA CASTERAN

Especialidad en portianas a la Americana, escaleras de caracol y toda obra concerniente al ramo.

PRECIOS SIN COMPETENCIA

Calle Colonia 300 esquina Olimar

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

NEUVIEME ANNÉE

La Revue des Journaux et des Livres donne en prime gratuite... un volume de vingt numéros spécimens...

Non lecteurs n'ont pas à se plaindre sur le choix... La Revue des Journaux et des Livres est la plus curieuse et la plus intéressante...

GRAN BAZAR ENCICLOPEDICO

Calle Mercedes núms. 38a y 38b

ESQUINA FLORIDA NUMS. 100 y 102

Casa introductora y Editora. Se vende por mayor y menor PRECIO FIJO Y AL CONTADO

Esta casa se recomienda por su surtido general de toda clase de artículos de menaje...

Especialidades y fábrica de escaleras de toda medida... Utensilios de cocina de todas clases... Artículos para cocinas, litererías, papelerías...

DOS AMERICANOS



196-ARAPEY-196

Elaboracion de café a vapor... Torrefacción café por el aire concentrado... Especialidad en cafés finos para familias...

196 - Calle Arapey - 196

MONTEVIDEO

Teléfono Montevideo número 10.

Agencia de la Prensa

Centro de comisiones y representaciones mercantiles

Director y propietario

ADOLFO VAZQUEZ GOMEZ

230 - CALLE TREINTA Y TRES - 230

Admite suscripciones y avisos para las publicaciones diarias y periódicas del extranjero... Se hacen recibos de facturas de insuranciones...

EL ANCLA

SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS GENERALES

CAPITAL TOTALMENTE CUBIERTO Y RESERVAS \$ 2033.680.71

Agencia principal en Buenos Aires... Asegura edificios con Pólizas de cinco años...

El Ancla indemnizó en los primeros meses del año 1892 \$ 110.000...

Sucursales en Génova y principales puntos de la República Argentina y Rep. Oriental...

P. TALHOUARNE

CALLE PIEDRAS 2 (A-MONTEVIDEO) La Teléfono: Cooperativas 172.

Café Tupí-Nambá

DE FRANCISCO SAN ROMAN

Premiado con medalla de bronce en la Exposición de Génova de 1892

POR SUS PRODUCTOS LA "ROMAINA" Y "BITTER SAN ROMAN"

ESTABLECIMIENTO ESPECIAL EN LA ELABORACION DE CAFÉ EN GRANO, MOLIDO Y LIQUIDO

Especialidad para el uso de las familias

El café que elabora esta casa para sus constantes favorecedores, es el mismo que fué analizado por los ilustrados químicos don José Arechavala...

El superior bitter San Roman

Analizado muy favorablemente por el Médico y Químico don F. Felippone...

Romaina (Licor de Damas)

Se recomienda por su sabor exquisito y muy fino al paladar.

Tres especialidades

Que no deben de faltar en ninguna casa de familia:

El café, Bitter San Roman, Romaina [destilada]

Se venden unicamente en mi establecimiento calle Juncal núms. 209, 211 y 213 y Buenos Aires núms. 306 y 308 Plaza Independencia.

Nota - Los productos que empleo en la elaboracion de mis tres especialidades, garantizo que son de primera calidad.

Francisco San Roman.

Grand Hôtel du Parc Giot

A COLON

Tenue par M. Maupou, propriétaire de l'Hotel de LA PAIX à Montevideo

M. Maupou a l'honneur d'informer les familles de Montevideo et sa nombreuse clientèle, qu'il pris en location le Grand Hôtel du Parc Giot à Colon...

Ce magnifique établissement, sans égal dans l'Amérique du Sud est parfaitement meublé avec les meubles venus pour l'Hotel National...

Villa Colon est réputée comme une des localités les plus saines et les plus gaies des environs vuestros...

Le service est soigné et les prix réduits.

L'hotel dispose de voitures et chevaux de promenade.

WILLIAM MEIKLE Y C.A

65-CERRO LARGO 64-MONTEVIDEO

INTRODUCTORES DE: Hierros de todas clases, para cerreros, carpinteros, etc., etc., como tambien trantes y vigas de fierro para construcciones. Azulejos, inodoros, tierra romana, etc.

Alambre para cercos, de acero y de fierro patente... Estiradores y piques de fierro... Moldes sencillos, reforzados y remachados...

GUIA GENERAL URUGUAYA

DE CARLOS ZERBINO Y Ca.

DIRIGIDA POR PABLO V. GOYENA

Revista bimestral, Política, Comercial e Industrial.

Conocimientos útiles a todas las clases sociales

Liste par profession et par lettres alphabétiques

Renseignements sur la Capitale et tous les points de la République Orientale.

CIRCULATION: 2000 EJEMPLARES

TARIF DES PLUS REDUITS POUR LES AVIS

Administration: Rue Riaco 235a

OCTAVE FEUILLET LA MORTE

Journal de Bernard

—Je l'espère, dit Bernard; mais, jus qu'à présent, je ne fais que sentir plus amèrement la distance qui me sépare d'un homme comme votre tuteur...

—Croyez-vous, monsieur de Vaudricourt? Meilleur, c'est probable... car ce ne serait pas difficile...

le mystérieux organisme, et le genre, et l'espèce, et les mœurs... et jamais cependant je n'aurais eu plus grand besoin de la sûreté et de la fermeté de conscience qui peut seule donner une croyance supérieure.

—Vous seule sous le ciel, je crois, savez ce qui se passe dans votre tête et dans votre cœur.

—Peut-être bien. Mademoiselle Tallevaut? Monsieur de Vaudricourt? —Puis-je me permettre de vous demander, au milieu de cette solitude, qu'elle est votre religion?

—Et vous pensez qu'elle vous suffirait pour résister à toutes les tentations de ce monde, même aux plus puissantes, même aux plus terribles? —Jusqu'ici elle m'a suffi.

—Tout à fait sérieusement. —Cela ferait trop de peine à votre aimable femme. —Ma femme, dit gravement Bernard, sait que je suis éloigné de ses croyances et que je n'y reviendrai jamais.

—Non! répéta mademoiselle Tallevaut cela lui ferait trop de peine... et je l'aime beaucoup votre femme, beaucoup! —De plus, j'aperçois les lumières du château, et le temps nous manquerait...

—Et puis... quoi? —Vous n'êtes pas initié... vous ne comprendriez pas. —Merci bien... mais essayez tou-

jours... j'aime tant votre voix!... Quand je n'entendrais pas les paroles, la musique suffirait! —Monsieur de Vaudricourt, ne me dites pas de douceurs, voulez-vous? J'aime mieux vos impertinences...

—Sabinel dit-il d'une voix sourde, pour-quoi faut-il qu'il y ait des obstacles entre nous! —Comme pour le gronder et le calmer, elle posa sa main nue sur celle de Bernard.

—Voyons, Monsieur! dit-elle doucement. Il relint sa main, qui était un peu grande, mais d'une forme admirable: Bien heureux, murmura-t-il, celui

qui s'appuiera à jamais sur cette main si belle, si douce, si bravel! —Et, dans un mouvement soudain, il y attacha ses lèvres ardemment.

—Ah! dit-elle d'une voix étouffée, une fille sans déshonneur... qui se fie à vous! —Pardonnez-moi! —Me suis-je donc trompée? N'êtes-vous pas homme d'honneur?

—Vous y pouvez compter. —Nous verons! Ils reprirent leur marche en silence et rentrèrent au château sans avoir échangé une parole de plus. —Un peu plus tard, madame de Vaudricourt y rentrait elle-même par la porte de son escalier particulier...

(A suivre).